

Amiens le 22 avril 2024



SEJOUR EN EGYPT
Comprenant une Croisière sur le Nil
11 jours / 10 nuits
1er au 11 octobre 2025



BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer pour le 14 mai 2024,
(au-delà en fonction des disponibilités)

A l'ASCEE 80 Béatrice LASSAL le plus tôt possible

Nom et Prénom : n° carte adhérent : |_0_|_0_|_|_|_|_|_|_|_|

Service et Unité : travail |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (Obligatoire) !

Nom, prénom, âge des personnes Ascéistes et ayant droit effectuant l'activité: (Obligatoire) !

...../..... ans -/..... ans

Adresse personnelle : N° : Bat : App : Rue :

.....Code Postal : |_|_|_|_|_|_| Ville :

Adresse Internet service:@.....

Adresse Internet personnelle:@.....

☎ domicile fixe |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

2 600 € X (nombre d'adhérents ASCEE) = €
2 680 € X (nombre Non adhérents) = €
420 € X (chambre single si disponible) = €

SOIT UN COUT TOTAL DU SEJOUR DE : €

**** Pré-inscription Option Montgolfiere soit par personne 130€ x =€**
(règlement au cours du séjour)

VERSEMENT 15 % du séjour à l'inscription soit la somme de : € (mis en banque fin juin 2024)
par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'ASCEE 80 ou chèque vacances : N°

Dès confirmation de l'inscription envoi du solde possible en plusieurs mensualités dont la dernière au plus tard fin août 2025.

Ci-joint Chèques bancaires ou postaux libellés à l'ordre de l'ASCEE 80 d'un montant de : €
Bien vouloir mentionner les montants arrêtés à l'€, dans la mesure du possible

..... Chèques – vacances pour un montant de : €

A joindre OBLIGATOIREMENT à l'inscription : L'acompte de réservation et la photocopie du passeport .

Date : 2024

Signature :

QUELQUE SOIT LE MOTIF D'ANNULATION,
LE MONTANT DES TAXES D'AEROPORT ET DE LA PRIME D'ASSURANCE NE SONT JAMAIS REMBOURSABLES

Tous les renseignements figurant sur l'inscription engagent la responsabilité des inscrits quant à leur adhésion 2024 à l'ASCEE 80